

Actualités Paie 1er trimestre 2023

Programme

1 Jour

Paramétrages 2023

PLSS 2023 PAS et Grille de taux neutre
Chômage-intempéries 2022-2023 Taux de versement mobilité

Projet de loi de finance 2023

AGIRC-ARRCO et recouvrement URSSAF Procédure de contrôle URSSAF
Congé de présence parentale et AJPP IJSS maternité et paternité
Arrêts dérogatoires – Nouvelles précisions Arrêts de travail prescrits en téléconsultation
Mesures sur les déclarations sociales Amendements paye art. 49 al. 3

Actualité BOSS

Nouvelle déduction de cotisations patronales
Effectif « sécurité sociale » - Focus
Frais professionnels : dernière mise à jour
Monétisation des jours de RTT, heures supplémentaires

Divers Paie/Social

IJSS maladie-maternité et période de référence incomplète
Indemnités forfaitaires de frais de repas
Rachat de jours de RTT – Questions Réponses
Entreprises « accidentogènes » et majoration en 2023

Actualités DSN

Monétisation des jours de RTT et CTP Fiabiliser les données DSN – Nouveau Service
Temps partiel thérapeutique

Projet de loi « Marché du travail »

Régime d'assurance chômage – Impacts

Jurisprudences

Objectifs & public

Objectif : Comprendre les nouvelles réglementations en droit social, savoir les appliquer en Paie et contrôler les paramétrages.

Public : Responsables / Gestionnaires de paie – Comptable – DRH / Assistant RH.

Prérequis

Avoir suivi "Méthode et maîtrise de la paie - Niveau 2" ou avoir une expérience opérationnelle de la paie d'au moins 1 an.

Méthode & Moyens Pédagogiques

Un support de cours et d'exercices est remis au stagiaire en amont de la formation.

En amont : Evaluation des attentes de l'apprenant ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés.

Déroulement pédagogique :

- Apport Théorique : Exposé des thèmes abordés
- Apport Pratique : Exercices, mise en application des thèmes abordés
- Echanges d'expérience entre les stagiaires - Illustration concrète des thèmes avec le formateur - Accompagnement de l'apprenant à l'issue de la formation.

En aval : Quizz en fin de session permettant de valider la bonne compréhension de chaque thématique ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés (permettant de noter l'évolution).

Intervenants

Carole SCHWARTSMAN – Consultante Expert Paie / Formatrice

Durée – Prix*



Plus d'informations sur la page d'accueil de notre site

Forfait 4 jours : 2080€ HT (1 jour / trimestre) *

1 jour (7 heures) : 620€ HT hors forfait *

*Tarif Inter Présentiel – Repas inclus

Forfait 4 Matinales** : 1520€ HT (4 heures / trimestre)

1 matinale (4 heures) : 480€ HT hors forfait

** Classe virtuelle

Intra-Entreprise : devis sur demande

Modalités d'accès : Validation de l'inscription après signature de la convention de formation.

Délais d'accès : Définis dès l'émission du devis et affinés lors de l'inscription définitive.

Session 2023

AIX-EN-PROVENCE

14 Mars

13 Juin

10 Octobre

12 Décembre

SALON DE PCE

13 Mars

12 Juin

09 Octobre

18 Décembre

WEBEX (Matinale)

17 Mars

16 Juin

13 Octobre

15 Décembre

*Cette formation a déjà été suivie par 653 Stagiaires (à fin 2022)
Taux de Satisfaction 99 % - Note moyenne de 9/10*